

Se former avec SIMPLES

Maladie de Lyme : la comprendre, s'en protéger Lundi 18 et mardi 19 novembre 2019 – Camplong d'Aude (11)

Cette formation a lieu sur le site qui accueillera l'AG SIMPLES du mercredi 20 au vendredi 22 novembre.

Objectif : Etat des lieux sur cette maladie qui concerne l'ensemble des producteurs et cueilleurs PPAM

Intervenant : **Thierry Folliard**, naturopathe ayant suivi le Dumenat de phyto-aromathérapie de Bobigny

Horaires :

Lundi : 14-18h

Mardi : 9h-12h30 et 14h-17h30

Thèmes abordés :

- Etat des lieux : prévention, symptômes, contexte sociétal et juridique
- Prise en charge conventionnelle et alternatives thérapeutiques
- Echanges et retours d'expérience des cueilleurs / producteurs / thérapeutes

Cette formation est ouverte à l'ensemble des adhérents SIMPLES – 15/20 places

- Adhésion « formations » demandée si vous n'êtes pas déjà adhérent SIMPLES (15 €).
- 15 places pour les personnes éligibles à VIVEA. (Participation prise en charge par le fond de formation)
- 5 places pour les personnes non éligibles VIVEA. Participation : producteurs SIMPLES, 50 € les 2 jours – sympathisant.e.s et adhérent.e.s « formations », 120 € les 2 jours

Les demandes seront gérées par ordre chronologique d'arrivée des dossiers complets par voie postale :

- le bulletin d'inscription rempli
- un chèque de caution de 50 € (non encaissé) pour les éligibles VIVEA
- un chèque pour le paiement de la formation pour les non-éligibles VIVEA
- un chèque pour le paiement de l'hébergement
- le paiement éventuel d'une adhésion « formations » (15 €)

Éligibles VIVEA – Montant prélevé sur votre crédit formation : 220 € pour les 11 h

Merci de bien vérifier que vous êtes à jour de vos cotisations MSA pour la prise en charge. Si vous envoyez une attestation, il faut que ce soit une attestation **spécifique « fonds de formation VIVEA »** qui contient une clé de sécurité. A éditer via votre espace MSA en ligne ou bien à demander à votre antenne MSA. Merci !

Lieu de formation, hébergement et repas

Repas tirés du sac.

Hébergement au Centre Paul Balmigère de Camplong d'Aude

1 Chemin de Garrigue Plane, 11200 Camplong-d'Aude

Ramener serviettes – draps fournis.

Paieement directement au syndicat

Tarif : 12 €/ la nuit

Plan d'accès



Contact pour inscription

Secrétariat SIMPLES

contact@syndicat-simples.org – 06 71 30 58 53

Syndicat SIMPLES - à L'Usine Vivante – 24 avenue Adrien Fayolle – 26400 CREST



Bulletin d'inscription

Formation : Maladie de Lyme

Lundi 18 et mardi 19 novembre 2019 – Camplong d'Aude (11)

A retourner avant le 31 octobre 2019 au secrétariat SIMPLES :

Syndicat SIMPLES – à l'Usine Vivante – 24 avenue Adrien Fayolle – 26400 CREST
contact@syndicat-simples.org – 06 71 30 58 53

Les demandes COMPLETES seront gérées par ordre chronologique d'arrivée par voie postale.

Le nombre de places étant limité, une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail à réception de votre inscription.

Adhésion « formations » – Je ne suis pas adhérent SIMPLES, je paie une cotisation « formations », et j'accompagne mon bulletin d'inscription d'un **chèque de 15 €**

Mme – M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : em@il :

Coût de la formation (chèque à adresser à l'inscription à l'ordre de SIMPLES) :

- Je suis producteur/sympathisant éligible VIVEA : **prise en charge complète par le fond de formation (15 places) Je joins un chèque de caution de 50 € (non encaissé)**
- Je suis producteur/postulant SIMPLES et non éligible VIVEA : **50 €**
- Je suis sympathisant SIMPLES et non éligible VIVEA : **120 €** } (5 places)

Hébergement (chèque à envoyer avec votre inscription à l'ordre de SIMPLES) :

- Je dormirai sur place la nuit du 18 octobre **12 €**
- Je dormirai sur place la nuit du 19 octobre **12 €** **Total :**

Statut actuel VIVEA	Date de naissance	Pièces à fournir
<input type="checkbox"/> Éligible VIVEA installé depuis plus de 2 ans (à jour de mes cotisations MSA)		aucune
<input type="checkbox"/> Installé(e) depuis moins de 2 ans		Attestation ORIGINALE d'affiliation MSA avec la date d'installation
<input type="checkbox"/> En démarche d'installation		Attestation ORIGINALE délivrée par l'organisme accompagnateur

Je m'engage à participer à cette formation. En cas de désistement de force majeure, j'informerai le syndicat dès que possible.

Date et signature :